

Romain Battajon est un avocat international, plus particulièrement compétent en Droit des investissements en Afrique francophone, en droit minier et pétrolier, droit de l'énergie, droit et fiscalité des sociétés, financement de projets.

Romain Battajon a aussi une pratique du droit pénal des affaires en France et en République Démocratique du Congo.

Avant de devenir avocat, Romain Battajon a été juriste d'entreprise à Paris puis à Kinshasa pendant 2 ans, enseignant-chercheur en droit pénal des affaires et droit pénal de l'environnement à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne pendant 3 ans, et, pendant 2 ans, assistant juridique du Président de la chambre des infractions économiques du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Romain Battajon est inscrit au Barreau de Paris depuis 2005 et au Barreau de Kinshasa/Matete depuis 2007. Après 7 années d'expérience comme avocat d'affaires en Afrique, Romain Battajon a choisi de s'établir à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (R.D.C.), en 2014, et il travaille régulièrement sur des dossiers dans différents pays d'Afrique, particulièrement le Congo-Brazzaville, le Sénégal, la Guinée-Conakry, le Bénin, le Cameroun, l'Île Maurice, mais aussi l'Angola, le Kenya, etc.

Romain Battajon préside *ABLE Network* depuis 2010, réseau interprofessionnel dédié au conseil pour les affaires et les investissements en Afrique, présent dans 45 pays africains, regroupant près de 70 cabinets d'avocats et une quarantaine de consultants/experts sectoriels.

En qualité de Président d'*ABLE Network*, Romain Battajon a aussi fondé le think tank *Maat*, dédié à la rencontre de professionnels expérimentés du secteur privé et du secteur public en Afrique afin de travailler sur des thématiques comme la gouvernance économique, l'intégration juridique régionale, le droit et la gestion des ressources naturelles, la régulation de l'énergie, la fiscalité, les marchés financiers, le financement de projets, la négociation des grands contrats, le renforcement des capacités institutionnelles, etc.

Romain Battajon est, depuis 2014, formateur au Centre d'Etudes Spécialisées en Administration Minière (CESAM), cycle de formation continue organisé par l'Ecole des Mines de Paris et destiné aux cadres des ministères des mines des pays d'Afrique francophone.

Romain Battajon est aussi chargé d'enseignement en Droit commercial et Droit OHADA, depuis 2014, à l'Université Libre de Kinshasa.

Romain Battajon est membre fondateur du Cercle K2, basé à Paris, qui est un think tank dédié aux problématiques de la gestion des risques ; il est aussi membre de la Commission Afrique du Barreau de Paris, du Club d'Echanges Afrique/France de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – Ile de France, de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), de l'Union Panafricaine des Avocats, etc.

Romain Battajon est Consulting Partner *BI for Business Integrity & Partners LLC*.

En janvier 2015, le magazine économique africain *Financial Afrik* a listé Romain Battajon parmi les 100 personnalités qui ont fait bouger l'Afrique en 2014 dans les domaines économique et financier.